



Notice d'information à l'attention des préparants de la session 2022 au tour extérieur d'administrateur de l'état (TEAE) - SESSION 2023 -

Cette préparation a pour objet de renforcer l'accompagnement et l'entraînement proposé dans le cadre de la préparation au tour extérieur d'administrateur de l'état. Il s'agit d'un complément à l'investissement personnel important que nécessite ce projet professionnel.

Conditions d'accès à la préparation

L'accès à la préparation est réservé uniquement aux agents justifiant de huit ans d'ancienneté dans le corps des attachés ou équivalent et ayant obtenu le grade d'attaché principal ou équivalent depuis plus d'un an.

Déroulement de la préparation

Le programme de la préparation est annexé à cette notice (page 2).



La formation exige une grande disponibilité en présentiel.

Les agents inscrits s'engagent à se rendre disponibles et en informent leur hiérarchie afin qu'elle leur permette de respecter l'obligation d'assiduité.

La participation aux modules choisis est obligatoire.

Procédure d'inscription :

La fiche d'inscription, en pièce jointe, doit être complétée et signée par le candidat, visée par son supérieur hiérarchique et par l'animateur ou correspondant de formation de son périmètre et adressée à gestionnaire3-prompro@interieur.gouv.fr.

Les inscriptions doivent être adressées au plus tard le 17 octobre 2022.

**PREPARATION TEAE SESSION 2023
CALENDRIER PREVISIONNEL**

INTITULÉ DE LA FORMATION	CONTENU	DATES
Aide à la constitution du dossier de candidature 1	1 ^{er} entretien individuel avec le prestataire d'une heure par candidat sur le contenu du dossier de candidature : aide au choix du descriptif d'une réalisation professionnelle et correction du CV et de la lettre de motivation.	Entre le 28/11/22 et le 06/12/22 – Classe virtuelle (1h par candidat)
Aide à la constitution du dossier de candidature 2	2 ^{ème} entretien individuel avec le prestataire d'une heure par candidat pour revenir sur les modifications apportées suite à l'entretien n°1 et faire le point sur les modifications restantes.	Entre le 16/01/23 et le 27/01/23 – Classe virtuelle (1h par candidat)
Formation avec passage devant le jury d'entraînement	Jour 1 : Préparation de l'oral avec travail des techniques de réponses aux questions et exercices. Jour 2 : Passage devant un jury d'entraînement suivi de débriefings en groupe avec le prestataire.	Entre le 20 mars et le 7 avril 2023 (En présentiel, 2 jours par groupe – 6 membres de jury au minimum par groupe)
Cycle de Conférences de l'IHEMI	Format et contenu à préciser.	17-18 avril 2023

PUBLICATION DE LA LISTE DES AUDITIONNÉS JUIN 2023

Formation et passage devant le jury d'entraînement	Jour 1 - Passage devant un jury d'entraînement suivi d'une analyse des prestations en groupe avec le prestataire (présence d'un comédien en qualité d'observateur) Jour 2 : Réajustement des candidatures, travail de positionnement avec le comédien	2 ^{ème} quinzaine de juin À préciser en fonction de la date des auditions (En présentiel, 2 jours par groupe – 9 membres de jury Au minimum par groupe)
Journée de remobilisation	Remobilisation des candidats sur la préparation de leur audition avant la publication des résultats et en vue de l'audition.	Entre le 23/08/2023 et le 31/08/2023 (En présentiel, 1 jour par groupe)

**AUDITIONS DÉBUT SEPTEMBRE 2023
Dates non communiquées**